

CAUSERIE

Ce diabolotin de Tardivel m'a presque fait sortir de mon écorce. A en juger par ma dernière chronique, c'était à croire que les choses tournaient au sérieux. Mais le naturel me revient au galop, et je promets bien au public de reprendre mon rôle badin, sans plus jamais évoquer l'image de ce vilain pistolet qui a peut-être troublé le sommeil de mes sensibles lectrices.

—As-tu une pipe de tabac, Jos. Beaulieu ?
 —Non, je ne fume pas.
 —Toi, Marchand ?
 —J'en avais, mais je te l'ai tout donné au premier cours.
 —Paré, as-tu du tabac ?
 —Où, tiens, en voilà.
 —Merci, Jalez, donne-moi donc une allumette.

—Reçoute, Craig, la prochaine fois que tu me demanderas une allumette après avoir demandé du tabac à mes amis, je te préviens que je te fais encadrer dans *Le Journal des Etudiants*, par *Jman Moq*.

Et c'est fait ! Entendu sous le portique de l'Université et absolument authentique.

Il y a des jeunes à l'esprit ardent, à la plume alerte, à la verve inépuisable (parce qu'ils n'y ont pas encore puisé) qui ne demandent qu'une occasion, qu'un sujet pour exercer leur style et faire pétiller d'ai-e nos malins lecteurs en leur offrant à déguster leurs plus spirituelles satires. En voici un sujet. Qu'on se l'arrache. A dix heures avant midi, à n'importe quel jour de la semaine, que mes amis se trouvent parmi les auditeurs des procès qui se déroulent en cour du recorder ; ils verront là des scènes qui peuvent devenir des mines, des trésors de sujets à chroniques.

Jman Moq est impayable ; il n'épargne pas même ses collaborateurs. C'est pour quoi... Tu pourras dire à Alfred Louisau, celui qui a commis un article dans notre dernier numéro, qu'il lui était parfaitement inutile de nous annoncer qu'il était encore au collège — A l'œil, au style, ça se voyait tout de suite.

Depuis quelques mois, il est question ça et là, dans les revues, des femmes dans la politique. J'admire et j'aime trop réellement le chef-d'œuvre de la création pour être partisan de la *femme nouvelle*. Mais quand je vois l'apprêt à la curée des jeunes gens de nos jours ; quand je vois, comme dans les présentes élections partielles, ceux qui sont quelque peu doués du don de la parole n'offrir leurs services qu'à raison de tant l'heure ne travailler pour l'expansion de leurs principes parmi les électeurs que moyennant finances ; quand je vois la jeunesse elle-même montrer ainsi qu'elle a perdu toute générosité, toute noblesse ; quand je vois que le choix d'un représentant du peuple se fait à force d'argent, que le patriotisme, l'intérêt du pays ne comptent pour rien dans une lutte électorale et que l'intérêt privé, les ambitions personnelles sont les seuls mobiles des orateurs et des organisateurs, je suis fort tenté de favoriser l'accession des femmes sur les tréteaux politiques afin d'y glisser un nouvel élément moins vénal, plus généreux et plus désin-

téressé. Au moins nous entendrions quelques discours inspirés par un véritable patriotisme ; il nous serait donné d'écouter les accents d'une éloquence féminine par son objet, mais virile dans ses effets, parcequ'elle aurait sa source dans une conviction sincère et profonde.

Une bonne. Cueillie dans un bureau d'avocat. De ce temps-ci il y a le *bill* des étudiants qui fait de son mieux devant nos législateurs de Québec. Il y a aussi la *hite* des notaires qui fait de son pire en face du projet de refonte du code de procédure soumis par le procureur-général à ces mêmes législateurs.

JMAN MOQ.

Une Journée de Bureau

La vie de l'Étudiant répète-t-elle sa jeunesse et sa frivolité, est-elle consacrée à la consommation totale dans le travail ? (P. LÉVELLÉ.)

Rien n'est si vrai. Il ne s'agit pas ici du travail consommé seulement dans l'étude de la profession à laquelle aspire l'Étudiant, mais de toute sorte de travail. C'est ainsi, par exemple, que, môme à toute espèce de types, l'Étudiant peut se procurer le plaisir de rire en faisant une étude de caractères des gens qu'il rencontre le plus fréquemment. Ainsi prenons une journée au bureau. Examinons les différents personnages qui y viennent. Quelle belle étude n'en pouvons-nous pas faire ! Je suis sûr que lorsque "La Bruyère" a écrit son traité sur "les caractères" il devait être dans un bureau d'avocat.

Quels types, et quels caractères ! Ce sont tantôt des hommes hurrus, brusques en leurs manières, tantôt des hommes affables, polis, s'excusant de vous déranger ; tantôt de gros hommes, grands et gras avec une petite voix de fillette ; tantôt un homme maigre, paraissant con-somptif et rachitique qui vous a une voix de stentor. Celui-ci se croit obligé parce qu'il se trouve en présence d'un avocat de se donner de la contenance, prendre un ton fâché ; celui-là sera craintif, tremblera en expliquant sa cause.

En voici un qui se croit plus fin plaideur que son voisin ; lui, il ne s'est jamais laissé *ambiter* par qui que ce soit ; il n'a pas peur d'aller en cour où on ne pourra pas lui faire dire ce qu'il n'a pas vu, ce qu'il n'a pas entendu.

Son voisin, au contraire, tremble à la seule pensée d'être obligé de prêter serment ; il a peur de tromper, d'être parjure ; il craint qu'on lui fasse dire certaines choses malgré lui.

Un autre client arrive : c'est un phraseur. Pour vous demander si c'est ici le bureau de l'avocat X, il vous dira : est-ce ici où M. X a établi le château-fort de ses affaires légales ?

Si au cours d'une conversation il lui plaît de vous dire que vous êtes un homme bon, charitable, il s'écriera que "vous suivez l'exemple de votre Créateur, de votre Rédempteur qui a sauvé l'humanité par sa charité."

Si en se promenant dans la salle d'audience en attendant son avocat, il voit par la fenêtre un clocher quelconque dans le lointain il demandera : "quel est donc ce clocher qui pointe à l'horizon et dont la flèche semble menacer les cieux ?"

Un autre, loin de lui ressembler, sera trop tacite. Il faudra lui arracher les mots de la bouche pour savoir ce qu'il veut. Il ne sait s'il doit tout dire, craignant que son avocat pour acquit de sa conscience, répète en cour ce qui serait de nature à lui nuire.

Tel autre se croit plus capable que son avocat, — après le procès, bien entendu, — et lui reproche de n'avoir pas employé des moyens suffisants, efficaces, pour la réussite de sa cause, di-ant qu'il eut pu faire mieux que ça.

Un bon plaideur viendra qui se croit obligé de parler fort, de rire, faire de l'esprit ; tel autre sera calme, ne sourira pas pour une terre, et vous ne pourrez lire sur sa physionomie un sentiment quelconque. Celui-ci vous dira confidentiellement, à vous qui vous occupez de sa cause, sous la foi du secret — remarquez qu'il l'a déjà dit à tous ses témoins — qu'il a des moyens épouvantables à sa disposition pour confondre son adversaire. Il est sûr de lui.

Si plusieurs se trouvent ensemble dans la salle d'audience, chacun parle soit du gouvernement actuel, de ses biens ou de ses torts et travers, soit de ses petites affaires ; celui-ci de ses migraines et de ses insomnies ; celui-là de sa santé inébranlable ; l'un de ses capacités personnelles, de ses *leues* pour réussir, l'autre de ses spéculations. Tel se prévaudra en homme erudit, se dira un éminent, surtout défiant qui que ce soit de lui poser une question à laquelle il ne pourra répondre, sachant que vous ne pousserez pas l'indiscrétion au point de mettre en doute ses assertions ; tel autre s'emparera de toute la conversation sous prétexte que personne mieux que lui ne saurait conter une histoire. Il est un point, cependant, sur lequel tous s'accordent : parler tous ensemble et parler fort, en sorte que la réunion de toutes ces voix forme la plus belle cacophonie possible.

A propos, je me rappelle une histoire qui s'est passée dernièrement. Plusieurs témoins se trouvaient ensemble dans la salle d'audience du bureau de l'avocat qui conduisait cette cause. L'un d'eux raconte une histoire. Il y avait alors dans le bureau un autre client. Ce dernier interrompt le conteur sous prétexte qu'il racontait mal l'histoire. — Mais, monsieur, je vous assure que...

— Si, monsieur, je la tiens du maire de St-Casimir lui-même, à qui l'incident est arrivé.

On lui fit remarquer quelques minutes plus tard que celui à qui il venait de parler était le maire en question.

Il est des gens qui ont la manie de croire que leur histoire vous intéresse fort. Ainsi laissez-les à vos côtés pendant quelques minutes sans lui dire un mot ; vous finirez par connaître son nom, le lieu de sa naissance, de qui descend son épouse, où il réside, en un mot, tout ce qui le concerne, car il est confiant, il aime à se vanter et croit vous faire plaisir en vous donnant ces petits détails.

Mais trêve. Car si je continue sur ce train-là je crains qu'on ne me reproche de vouloir rire de mon prochain et je me rappelle trop, pour que je tième à recevoir ces reproches, le proverbe qui dit :

Qui veut chapiter son voisin
Fasse avant son examen.

SAM PIC.

AVIS

Nos agents chargés de collecter le prix de l'abonnement au *JOURNAL DES ETUDIANTS* doivent être porteurs d'une autorisation signée par le Directeur, M. Joseph Beaulieu.

EN PASSANT

Pourquoi si tôt nous fuir, o gentille étrangère
Et nous ravir l'hâs ! les rayons de ces yeux
Qu'illumine ton âme à la fois noble et fière :
Doux et brillants reflets des cieux ?

Pourquoi si tôt nous fuir ? Ne sais-tu pas le charme
Qu'a sur nous opéré ton sourire enchanteur ?
N'as-tu pas en notre œil vu briller cette larme
Que l'adieu fait monter au cœur ?

Pourquoi si tôt nous fuir ? Ne sais-tu la joie
Que tout maître partout les nauves accents ;
Cette pure harmonie — oh tout l'être se noie,
De sons divins et caressants ?

Pourquoi si tôt nous fuir ? Ne sais-tu pas, o belle,
Toi, dont le fin labil hier m'était inconnu,
Qu'en moi j'ai senti poindre une flamme nouvelle
Sous ton parler tout ingénu ?

Tu pars : car le devoir t'appelle
Vers ces rivages embannés
Où souriante ouvre son aile
La bonté de parents aimés.

Tu pars : mais de l'heure passée
Die, ne te souviendras-tu pas,
Alore que ma triste pensée
Malgré moi s'attacha à tes pas ?

Adieu ! Je garde souverainement
De l'être pur et ravié,
Qui me surpasse sans de faim,
A blessé mon cœur, en passant.

EDMOND D'IVOY.

L'éloquence de Monsabré

Cette éloquence a la double vertu de l'aïmant ; elle attire et elle retient. Les plus réfractaires subissent cette attraction et s'abandonnent à cette étreinte. C'est proprement un charme, au sens mystique du mot. Un charme dont le secret réside moins dans le verbe enflammé de l'illustre Dominicain que dans la nature même des sujets qu'il traite. Ce n'est pas Lacordaire, a dit un de ses admirateurs ; ce n'est pas Rivignan ; c'est un moine du moyen-âge trempé de modernité... Le P. Monsabré ne convertit pas, il dompte... Que de sceptiques pour qui sa parole vibrante fut comme le coup de foudre du chemin de Damas !

E. B.

Le col rabattu et le chef de l'Etat

Une grande discussion s'est ouverte.

M. Casimir-Perier portait à ses chemises un col rabattu. Est-il convenable, pour un président de la République, de porter un col rabattu ? Le col rabattu n'est-il pas trop familier, trop négligé ?

Sur ce point délicat les avis sont partagés. Et Raoul Toché a résumé le débat en quelques vers bien frappés.

Or, faut-il que le col soit droit ou rabattu ?
Problème ! Nous aurons bien longtemps combattu
Avant de savoir s'il faut qu'il se rabatte
Ou se dressa.

Comment s'y prendre pour contenter tout le monde ?

La liberté, chez nous, ne connaît pas d'entrave
Et j'admets volontiers qu'un homme bien vêtu,
Si cela lui co-vient, porte un col rabattu,
Peut-être faudrait-il chercher un moyen terme :
Un droit s'il est ouvert, rabattu s'il se ferme,
On pourrait même encore ne pas avoir de col,
Mais cela n'irait pas avec le protocol,
Saigneur ! Saigneur ! Saigneur ! tu de qui tout émane,
Toi qui veilles sur l'homme et sur le quadruman,
Toi qui fournis la graine aux tout petits aërius,
La terre aux laborieux et la mer aux marins,
Dis-nous quel est le col qui sauvera la France,
Le col où doit poser toute notre espérance,
Et si, pour nous guider, tu nous donnes un col,
Que ce soit un vrai col et non pas un faux col !